

Orthoptie.Net




HISTOIRE DE L'ORTHOPTIQUE

Evolution de la pratique Hier... Aujourd'hui et Demain !

Benoît Rousseau
Orthoptiste
Responsable Formation Continue
Groupe Point Vision
(Paris)



UE 12 - Tours - 7 avril 2021 1

Orthoptie ? Orthoptiste ?

- Ortho quoi ?
 - Orthopédiste ?
 - Orthophoniste ?
 - Autopsie ?
- « Kiné des yeux ? »
- « *Ah ! J'en ai fait quand j'étais enfant. J'ai jamais pu mettre le Lion dans la Cage... Ca sert à rien !...* »

UE 12 - Tours - 7 avril 2021 2

Définitions

- Orthoptie (ou Orthoptique)
 - du grec orthos (droit) et optikos (qui concerne la vue)
 - Branche de l'ophtalmologie qui traite les défauts de la vision binoculaire (Larousse)
 - Consiste en des actes de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies fonctionnelles de la vision (Article R4342-1 du code de santé publique)

UE 12 - Tours - 7 avril 2021 3

Définitions

- Rééducation orthoptique : Ensemble des traitements actifs non optiques et non chirurgicaux tendant à l'amélioration des déséquilibres oculomoteurs et/ou à la normalisation des relations binoculaires...
- La rééducation est l'activité « historique » de l'orthoptiste
 - Elles aujourd'hui plus diversifiée...
 - L'orthoptiste n'est pas QUE un rééducateur !

UE 12 - Tours - 7 avril 2021 4

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Branche de la médecine chargée du traitement des maladies de l'œil et de ses annexes
- Spécialité médico-chirurgicale, reconnue par tous
- Science très ancienne.
- Croyances anciennes relatives nombreuses et vivaces

UE 12 - Tours - 7 avril 2021 5

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

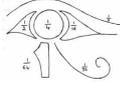
- Dans les premières civilisations
 - Inde ancienne (3500 av. JC)
 - Pratique médicale à caractère religieux
 - Berceau de la chirurgie ophtalmique
 - Susruta (1^{er} chirurgien ophtalmo)
 - Abaissement de la cataracte



UE 12 - Tours - 7 avril 2021 6

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Egypte
 - « *Les médecins l'emportent en habilité sur les autres hommes* » (Homère – L'Odyssée)
 - Soins oculaires (mêlés de pratique magique) dès le 3^{ème} millénaire av. J.C.
 - Thôt, dieu de la science et de la médecine
 - Ancêtre mythologique des ophtalmos
 - Aurait remis en place l'œil d'Horus lors de son combat contre Seth, Dieu du Mal...



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

7

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Egypte
 - Œil d'Horus = Œil sain, porté par Pharaon pour garder une vue saine et se protéger du « mauvais œil »
 - Pepi-Ankh-Or, médecin oculiste de Pharaon (-3000 av J.C.) traite aussi bien les pathologies oculaires... qu'intestinales !
 - Palette de traitement complète :
 - Collyres à base de
 - » Sang de tourterelles
 - » Coquilles d'œufs
 - » Fiel de hyènes
 - » Moelle de tibia de chiens
 - » Crottes de lézards rouges



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

8

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Mésopotamie
 - Plusieurs classes de médecins
 - Ceux qui assure la guérison avec des remèdes
 - Ceux qui assure la guérison avec la lame
 - Affections ophtalmologiques = Conjonctivites +++
 - Causes provenant d'un spectre magique
 - Mais surtout des conditions météorologiques !
 - Vent de sable
 - Poussières
 - Pollens



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

9

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Grèce
 - Centaure Chiron aurait rendu la vue à de jeunes phéniciens surpris en flagrant délit de viol et dont leur père, Aminator, les aurait fait aveugler pour les punir de ce crime d'impureté...



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

10

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Grèce
 - Etude de l'œil au 6^{ème} siècle av. J.C.
 - Méthode expérimentale par Alcméon (disciple de Pythagore) : dissection et vivisection
 - Perçoit en premier le rapport entre nerf optique et cerveau
 - Décrit le nerf optique comme un canal transportant les sensations au cerveau

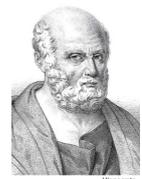


UE 12 - Tours - 7 avril 2021

11

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Grèce
 - Hypothèses reprises ensuite par Hippocrate qui dans son traité intitulé « De la vision »
 - décrit et recherche les causes de :
 - » Ophtalmies
 - » Cécité
 - » Amaurose
 - Traite par « dérivation des humeurs »
 - » Saignées
 - » Ventouses
 - » Gargarismes



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

12

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Rome
 - Diffusion des connaissances grecs en Italie
 - Celse (25 av. J.C.) place le siège de la vision dans le cristallin
 - Galien (131-200 ap. J.C.) décrit l'appareil lacrymal et les synéchies
 - Ptolémée (200 ap. J.C.) définit les règles de la réfraction

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

13

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Dans les premières civilisations
 - Rome
 - Cachets de collyres des oculistes comportant
 - le nom de l'oculiste
 - le nom du collyre prescrit au patient
 - la maladie pour laquelle il était prescrit
 - le mode d'utilisation du produit
 - Ancêtres des ordonnances médicales !



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

14

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au Moyen Âge
 - Jusqu'au 12^{ème} siècle, les « experts » utilisent des techniques religieuses pour guérir des affections de la vue :
 - Benvenuto Graffens utilise, entre autre de la poudre bénite
 - la pratique médico-chirurgicale est alors l'apanage des religieux jusqu'à ce que l'Église ne se rende compte que les gens venait voir les prêtres plus pour le salut de leur corps que pour le salut de leur âme.
 - À l'issue du concile de Tours (1163), le décret suivant est publié : *"L'Église hait le sang"*.
 - Conséquence : l'interdiction à tout membre du clergé de pratiquer la chirurgie.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

15

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au Moyen Âge
 - Les barbiers s'engouffrent dans ce métier de chirurgiens
 - Ils sont alors les seuls à avoir des lames qui coupent à peu près bien
 - Ils pratiquent saignées, perçages d'abcès, amputations, etc...
 - Les barbiers exercent donc la chirurgie
 - C'est à cette époque que l'on passe de la médecine monastique à la médecine scolastique, avec la création des grandes universités de la fin du Moyen Âge

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

16

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au Moyen Âge
 - Tout n'est que magie, prière et « boucherie »...
 - Bacon
 - décrit le chiasma, étudie le cristallin
 - Met au point les verres concaves et convexes
 - Les préconise pour les « personnes âgées »
 - Apparition des premières lunettes
 - (Doubles foyers et correction de la myopie au 18^{ème}, correction de l'astigmatisme au 19^{ème}...)



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

17

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- A la Renaissance
 - Travaux de Leonard de Vinci
 - Décrit précisément l'anatomie de l'œil
 - Approfondi la science de la vision



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

18

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• A la Renaissance

– Ambroise Paré (1515-1590)

- Chirurgien
- Accoucheur
- Oculiste

- Décrit le strabisme et propose un « masque » pour le corriger
 - » « une distorsion contrainte, avec inégalité de la veuë, ce que nous appelons en français louche ou bigle »



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

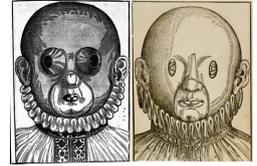
19

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• A la Renaissance

– Georg Bartisch

- 75 gravures en stéréoscopie
 - Décrit les différents plans de l'orbite
 - Evoque lui aussi des masques pour corriger le strabisme
 - Préconise l'obturation d'un œil pour traiter l'amblyopie de l'œil dévié



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

20

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• Au 17^{ème} et 18^{ème} siècle

– Kepler

- S'intéresse à l'accommodation
- Emet l'hypothèse (vraie) que l'image est en avant de la rétine chez le myope dont l'œil est trop long

– Descartes

- Etudie la réfraction de la lumière

– Mariotte

- Décrit la « tache aveugle »
- Démontre que c'est le lieu de départ du nerf optique

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

21

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• Au 18^{ème} siècle

– Brisseau

- diffuse l'idée que la cataracte est la conséquence de l'opacification du cristallin

– Daviel

- Révolutionne la chirurgie de la cataracte en proposant et réalisant en 1752 l'extraction du cristallin



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

22

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• Au 18^{ème} siècle

– Buffon

- fait une comparaison de l'œil avec l'organe de l'ouïe
- Observe que les capacités visuelles de l'enfant ne sont pas toute en place à la naissance
- Conçoit une idée de rééducation de cet organe.
 - « Egaliser la vision des deux yeux par le port d'un verre plan devant le mauvais œil et en brouillant l'autre par une lentille convexe ».



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

23

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

• Au 19^{ème} siècle

– Helmholtz

- Invente l'ophtalmoscope
- L'exploration de l'œil ne se limite plus à son extérieur
- Mise en évidence de nouvelles pathologies
 - Atteintes vasculaires
 - Décollement de rétine (Coccius et Donders)

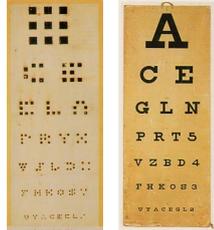


UE 12 - Tours - 7 avril 2021

24

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au 19^{ème} siècle
 - Notion d'acuité visuelle
 - 1835 : Kùchler utilise des lettres et des figurines pour évaluer l'acuité visuelle entre 30 et 40 cm
 - 1861 : Donders présente de nouveaux tests de lecture de vision de loin (20 pieds =6,5m)
 - Ces lettres (optotypes) avaient été proposées par Snellen. Il avait estimé que les patients normaux devaient voir les figurines qui sous tendaient un angle de 5 minutes d'arc. Cette acuité visuelle 'normale' fut considérée comme ayant la valeur 1



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

25

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au 19^{ème} siècle
 - Notion d'acuité visuelle
 - 1875 : Monoyer créé sa « fameuse » échelle d'A.V.
 - 1888 : Landolt propose des optotypes en forme d'anneaux ouverts

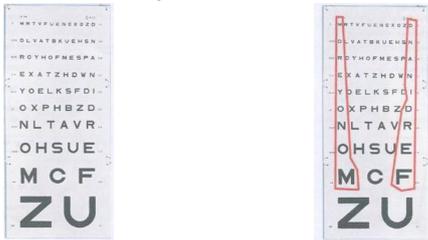


UE 12 - Tours - 7 avril 2021

26

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

- Au 19^{ème} siècle
 - Echelle de Monoyer



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

27

Histoire abrégée de l'ophtalmologie

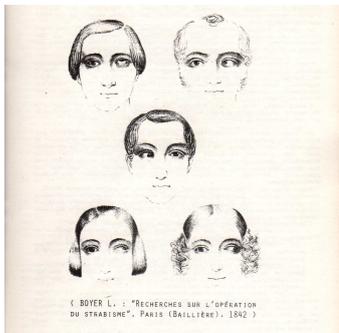
- Au 20^{ème} siècle
 - Goldmann
 - Invente le tonomètre
 - Etude et traitement du glaucome
 - Gullstrand
 - Invente la lampe à fente
 - Permet l'examen de la cornée et du cristallin
 - Gonin
 - Cautérisation des déchirures rétinienne...
 - « Invention » des lentilles...



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

28

Le strabisme au cours du temps



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

29

Le strabisme au cours du temps

- Le strabisme a toujours beaucoup intéressé les différentes époques tant sur le plan de sa représentation esthétique que sur un plan étiopathogénique.
- « Le strabisme constitue une difformité quelque fois légère mais souvent fort désagréable et c'est sous ce point de vue qu'il se présente à l'esprit. Si quelques fois une légère discordance des 2 yeux peut donner un peu de piquant à un visage, le plus souvent elle la rend disgracieuse. L'aspect étrange que le strabisme imprime à la physionomie est défavorablement interprété; partant du principe que les 2 yeux sont le miroir de l'âme, on y voit l'indice de fourberie et de la duplicité. Dans les organisations irritables, là où l'éducation ne vient pas tempérer les emportements de l'âme; parmi le peuple, ces quolibets grossiers, cette méfiance continuelle peuvent allumer les passions les plus violentes et provoquer de terribles représailles, chez d'autres une timidité extrême en est la suite.... »
 - Description de Boyer
- Peut paraître très empathique par certains côtés mais correspond à l'idée que le public peut s'en faire :

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

30

Le strabisme au cours du temps

- Le strabisme a d'abord été décrit d'après son observation et ses symptômes au travers du temps.
- Ensuite, il a été défini en fonction d'hypothèses étiopathogéniques.
- «*Une déviation du regard par suite de laquelle, pendant qu'un œil fixe un certain point l'autre s'en écarte et se dirige vers un autre point*» (Buffon)

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

31

Le strabisme au cours du temps

- Jusqu'au 18^{ème} siècle, les écrits sur le strabisme sont peu scientifiques
- Les causes du strabisme sont alors attribuées à des forces obscures ou à des aberrations anatomiques comme le déplacement du cristallin.
- Peu de représentations picturales où le strabisme est correctement représenté.
 - Privilège du portrait peint par rapport à celui de la photographie : l'art du peintre permettait certainement de gommer ou masquer une certaine forme de disgrâce esthétique que le financeur du tableau, pour peu qu'il en soit lui-même le modèle, n'avait pas envie de voir passer à la postérité.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

32

Le strabisme au cours du temps



Dame Jacqueline Robins



Mgr Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier



Johann Melchior Wyrsh

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

33

Le strabisme au cours du temps

- La plupart des traités d'ophtalmologie évoquant l'histoire du strabisme, situent le début du traitement du strabisme aux premières tentatives chirurgicales vers 1840
 - Myotomie puis tenectomie par Diffenbach

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

34

Le strabisme au cours du temps



- Mais...
 - Au 16^{ème} siècle, Ambroise Paré rappelle que dès le 12^{ème} siècle, Paul d'Égine avait préconisé pour le traitement du strabisme, le port d'un masque totalement opaque, ne laissant que deux orifices centraux
 - Ambroise Paré reprend à son tour ce traitement, ce qui marque le début d'une rééducation orthoptique pour le strabisme
 - Ce masque sera utilisé pendant plus de deux siècles.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

35

Le strabisme au cours du temps

- Mais...
 - Au 18^{ème} siècle, Le strabisme fut parfaitement décrit par Saint Yves en 1722 et par Buffon en 1743.
 - Considéré à cette époque comme une déficience essentiellement musculaire
 - Le traitement consistait à faire travailler les muscles oculaires pour les inciter à diriger le regard dans la bonne direction.
 - Saint Yves préconise des exercices devant le miroir.
 - Il fait une critique très pertinente du masque d'Ambroise Paré
 - » Il remarque que l'œil fixateur dévie effectivement son regard à travers l'orifice, mais l'autre continue de dévier sous le masque, rendant illusoire l'action de l'orifice pour le deuxième œil.
 - » Il invente une sorte de « nez de masque », qui recouvre une partie de l'œil qui louche (ou des deux yeux lorsque les deux yeux louchent), et qui laisse les prunelles découvertes
 - Ce traitement est aujourd'hui appelé « l'occlusion en secteurs », et a donc plus de deux siècles d'ancienneté.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

36

Le strabisme au cours du temps

- Mais...
 - Au 18^{ème} siècle, Le strabisme fut parfaitement décrit par Saint Yves en 1722 et par Buffon en 1743.
 - Buffon s'est plus penché sur les phénomènes sensoriels du strabisme mais aborde aussi la notion d'esthétisme.
 - Il définit l'œil strabique comme « l'œil louche ».
 - Le strabisme correspond pour lui à une inégalité de force entre les deux yeux.
 - Il a été le premier à préconiser, en cas d'amblyopie unilatérale (ou d'inégalité de force entre les deux yeux), l'occlusion d'un œil pour améliorer la vision du plus faible.
 - Il considère qu'il est nécessaire de « raccourcir la vue de l'œil plus fort »
 - Buffon a ainsi compris toutes les données actuelles en strabologie, et notamment que le sujet strabique n'avait qu'une vision monoculaire

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

37

Louis Emile Javal



- L'idée de prendre en charge les strabismes par des procédés non chirurgicaux a germé dans l'esprit de médecins dès le milieu du XIX^{ème} siècle.
- Le Docteur Louis-Emile Javal (1839 – 1909) est considéré par beaucoup comme le père de l'orthoptique.
 - Né en 1839
 - Fils d'un banquier israélite alsacien,
 - Fait des études scientifiques
 - Devient ingénieur des mines en 1862
 - Commence à exercer aux houillères de l'Hérault
 - Un an après, à l'âge de 24 ans, il démissionne pour entreprendre des études de médecine
 - Fut par la suite directeur de laboratoire à la Sorbonne puis membre de l'Académie de Médecine.
 - Elu conseiller général de l'Yonne, il attacha une grande importance aux progrès de l'agriculture
 - Fut ensuite député du même département
 - Utopiste et grand propagandiste de l'esperanto
 - Il devient aveugle en 1906 et meurt en 1909.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

38

Louis Emile Javal



- Son attirance pour l'ophtalmologie, tenait au fait que sa jeune sœur Sophie était atteinte d'un strabisme convergent.
- Peu convaincu de l'efficacité d'une intervention que proposait Desmarres
 - son propre père, qui avait été opéré par ce même Desmarres pour un strabisme convergent, présentait alors un strabisme divergent secondaire, fort disgracieux
- Confie donc sa sœur à Giraud-Teulon, lui même ancien polytechnicien, pour un traitement prismatique qui n'aboutit à rien
- Non satisfait des strabologues de l'époque, il se décide à étudier lui-même la question et pour cela change de carrière.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

39

Louis Emile Javal

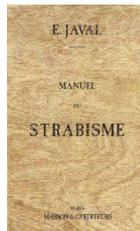
- Ses travaux sur le strabisme sont à l'origine de l'orthoptique moderne
- C'est par l'étude de la vision binoculaire et du strabisme que Javal aborde l'ophtalmologie
- Il traduit les ouvrages de Helmholtz et de Donders qui eurent sur lui une influence certaine
- Nombreuses furent ses publications dans ce domaine

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

40

Louis Emile Javal

- "Manuel du Strabisme" (1896)
 - Résume ses travaux et son expérience clinique
 - Traitement optique du strabisme
 - Traitement de l'amblyopie par occlusion
 - Traitement du strabisme par les prismes
 - Traitements orthoptiques, effectués alors au moyen d'un « stéréoscope à 5 mouvements », ancêtre du synoptophore
 - Rééducation dans l'espace
 - Description fine et moderne de différentes formes de strabismes
 - syndromes alphabétiques
 - strabismes variables...
 - Description de la neutralisation, de la correspondance anormale ou encore de la diplopie monoculaire



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

41

Louis Emile Javal

- Comporte de nombreuses observations, citées à l'appui d'une théorie ou illustrant un point important
- Les observations qui concernent les membres de sa famille sont révélatrices et parfois savoureuses.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

42

Louis Emile Javal

- (OBS 1)
 - « Je dois avouer que, malgré une ténotomie pratiquée en 1869 sur son œil gauche par Von Graefe et qui la mit plutôt en état de divergence, Sophie continue à loucher en dedans. On conçoit, en effet, que ses parents n'aient pas fait confiance au jeune inventeur d'un procédé nouveau, surtout en présence des tâtonnements qui allongèrent démesurément le traitement, lequel fut définitivement abandonné peu après l'opération inutile de Von Graefe en 1869 ».

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

43

Louis Emile Javal

- (OBS 309) : lors d'une rééducation particulièrement longue
 - « Supposant qu'elle avait aussi triché pour le reste, j'ai supprimé pendant un mois les exercices stéréoscopiques, en continuant ceux de diplopie, et j'arrive enfin à lui arracher l'aveu de l'imposture... ».
 - « C'est de ce jour qu'elle finit par avouer, en sanglotant son méfait, en me suppliant de n'en rien dire à ses parents, qui, d'ailleurs n'ont jamais voulu y croire. »

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

44

Louis Emile Javal

- La conclusion du "Manuel du Strabisme" est une merveille de lucidité et de probité
 - « Faut-il rétablir la vision binoculaire toutes les fois que cela est possible ? Je n'hésite pas à répondre : non ! La première fois que j'exposais à Von Graefe mes procédés de traitement, ce confrère aussi célèbre par sa bienveillance que par ses mérites professionnels me stupéfia en me disant que les gens ne sont pas dignes de tant de peines. L'expérience de la vie m'a appris que Von Graefe avait raison ».

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

45

Louis Emile Javal

- Plus d'un siècle après sa première publication, et même s'il a vieilli, le « *Manuel du Strabisme* » de Javal reste une mine inépuisable de renseignements pour l'apprenti orthoptiste ou pour toute personne s'intéressant aux anomalies de la vision binoculaire
- Il est étonnant de constater que des pans entiers d'un métier encore pratiqué de nos jours avaient été définis et encadrés par un seul homme dès la fin du XIX^{ème} siècle

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

46

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Les idées de Javal eurent malgré tout peu d'écho dans son pays.
- Elles traversèrent la Manche et purent se développer allégrement au Royaume Uni.
- L'orthoptique partage avec le tennis, le football, le rugby et l'alpinisme sportif d'avoir été inventé au sud de la Manche mais d'avoir été considérablement développé, amélioré et diffusé à l'international au nord de la Manche !

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

47

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Claude Worth repris à son compte les théories et idées de Javal et les développa
 - Invention du Grand Amblyoscope
 - Le synoptophore en découle directement

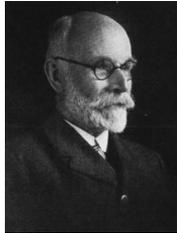


UE 12 - Tours - 7 avril 2021

48

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Ernest Maddox œuvre énormément pour la compréhension des troubles de la vision binoculaire et des déséquilibres oculomoteurs
- Il est le premier dans les années 30 à envisager de déléguer le « *traitement des strabismes par des méthodes de réhabilitation non chirurgicales* » à des praticiens non médicaux



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

49

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Il enseigne ainsi les principes de l'orthoptique à sa fille Mary
- Très rapidement, celle-ci créa sa propre clinique privée et développa l'enseignement de cette nouvelle science dès 1928...



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

50

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Prend la direction d'un département dédié à l'orthoptique au Royal Westminster Ophthalmic Hospital (maintenant le High Holborn branch du Moorfields Eye Hospital) de Londres
 - En 1930, 175 patients lui furent adressés pour un total de 2988 prestations orthoptiques.
- En 1931, elle est par Sylvia Jackson et leur petite unité continue à se développer pour devenir, dans les années 70, un centre de référence internationale en soins orthoptiques
- Sa propre fille, Elizabeth, devient à son tour orthoptiste, contribuant ainsi à la perpétuation d'une dynastie familiale dans ce domaine. orthoptiste au monde.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

51

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Mary Lowndes-Yates, née Maddox (1897-1972) peut donc être considérée comme la première orthoptiste du Monde !



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

52

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Reconnaissance du diplôme d'orthoptique anglais en 1934
- Première clinique orthoptique à New York en 1930
- En 1937, une clinique du même genre ouvre ses portes au Canada, suivi 3 ans plus tard par une école d'orthoptie.
- La Suisse ouvre une clinique orthoptique dans les années 30.
- A la fin des années 40, des orthoptistes britanniques sont invités à ouvrir une clinique et une école d'orthoptie au Brésil...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

53

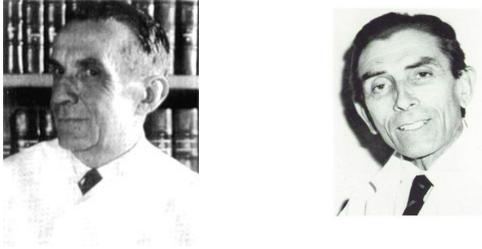
Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Et en France ?
 - 1949, au hasard des rencontres scientifiques, le Professeur lyonnais Louis Paufique et le Docteur Delpick de Londres envisagent un échange d'activités
 - Chef de clinique, René Hugonnier se voit proposer un séjour de 2 mois afin de créer au retour un département de strabologie
 - Il revient avec un synoptophore, un Lancaster... et Mme Cynthia Douthwaiste, Orthoptiste !!!

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

54

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

55

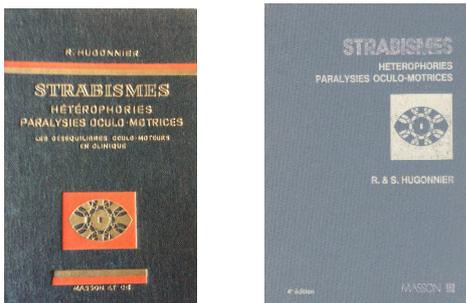
Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Malgré les efforts des pionniers du XIXème siècle, il faudra attendre la fin du deuxième conflit mondial pour que les techniques propres à la prise en charge non chirurgicale des strabismes reviennent de ce côté de la Manche.
- Popularisées par de grands ophtalmologistes comme Thomas à Nancy ou Hugonnier à Lyon dont le livre paru en 1959 et plusieurs fois réédité a longtemps été l'ouvrage de référence en ce domaine que tout orthoptiste se devait d'avoir dans sa bibliothèque

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

56

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

57

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- C'est donc après la seconde Guerre Mondiale que l'orthoptie a été réellement réintroduite en France
 - Professeurs Hartmann, Morax et Braun-Wallon
 - Rapportent d'Angleterre un synoptophore, permettant l'exploration de la vision binoculaire
 - Cet appareil avait été utilisé pour rééduquer les pilotes de chasse.
 - Forment tout d'abord 3 infirmières de l'hôpital de Lariboisière.
 - Puis, forment 3 stagiaires dont Geneviève Prigent.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

58

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Geneviève Prigent
 - Après deux ans d'études, elle obtient un certificat d'orthoptie qui permet sa libre installation
 - Elle ouvre alors un cabinet à Paris
 - Mais la profession n'a pas encore de statut officiel.
 - En 1957, elle au point un déviomètre
 - C'est un appareil qui permet de mesurer l'angle objectif dans les 6 directions du regard. Ainsi, le protocole opératoire du strabisme est amélioré.
 - Geneviève Prigent met aussi en évidence l'interaction sensorimotrice en strabologie
 - Elle est la première vraie orthoptiste française

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

59

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

60

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Création du diplôme
 - 1956 : « Aide Orthoptiste »
 - 1972 : « Orthoptiste »



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

61

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Créations des premières écoles
 - Paris (1957), Nancy (1957), Lyon (1957)...
 - Il y a alors pas plus de 12 orthoptistes en France (dont 1 exerçant en libérale)
 - Hormis les 3 parisiennes ayant le « diplôme d'orthoptie de Lariboisière », les autres viennent d'autres professions
 - Les 2 autres parisiennes sont infirmières de formation
 - les 2 lyonnaises respectivement auxiliaire de puériculture et aide soignante...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

62

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Créations des dernières écoles
 - Nantes (2004)
 - Paris (2008)
 - Amiens (2009)

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

63

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- La profession d'orthoptiste s'est ensuite considérablement développée
- Elle s'est institutionnalisée et le nombre d'écoles a considérablement augmenté
 - Aujourd'hui au nombre de 14 (avec un pic à 15 en 2014)...
 - Ne s'appellent d'ailleurs pas des écoles !
 - Vous faites vos études dans des UER ou UFR de Médecine et de Techniques de Réadaptation à Amiens, Bordeaux, Clermont Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy (qui a fusionnée avec Strasbourg en 2014), Nantes, Paris V, Paris VI, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Tours.
- En 1968, le cursus est passé de 2 à 3 ans, temps nécessaire pour découvrir les arcanes d'une spécialité.
- Les notions à acquérir, tels, le système visuel couplé à un système oculomoteur, ou les concepts de certains défauts comme l'amblyopie et la correspondance rétinienne exigent du temps.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

64

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Internationalisation
 - IOA :
 - Allemagne, Autriche, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays Bas, Portugal, Royaume Uni, Suède, Suisse, USA
 - Brésil, Hong Kong, Inde, Israël, Nouvelle Zélande, Pakistan, République Tchèque
 - Afrique du Sud...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

65

Emergence d'une nouvelle science Naissance d'une profession

- Diversification
 - Champ d'action étendu
 - Ophtalmologistes
 - Pédiatres
 - Neurologues
 - Etc...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

66

L'orthoptique actuelle

- Profession réglementée
- Dépistage – Rééducation – Réadaptation de la VISION
- Prescription médicale
- Textes réglementaires...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

67

Cadre réglementaire

- Textes réglementaires
 - Décret du 11 août 1956 instituant un Certificat de Capacité d'Aide-Orthoptiste
 - Décret du 25 mars 1965 sur la définition et le mode d'exercice de la profession d'orthoptiste.
 - Arrêté du 16 décembre 1966 (modifié par l'Arrêté du 17 mars 1999) organisant les études en orthoptie et portant programme de ces études

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

68

Cadre réglementaire

- Textes réglementaires
 - Décret(s) de Compétences
 - Décret n°88-1069 du 23 novembre 1988 fixant la liste des actes professionnels pouvant être accomplis par les orthoptistes
 - Décret n°2001-591 du 2 juillet 2001...
 - Décret n° 2007-1671 du 27 novembre 2007 fixant la liste des actes pouvant être accomplis par des orthoptistes...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

69

Cadre réglementaire

- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
 - Définition de l'Orthoptie
 - « Art. L. 4342-1.-La pratique de l'orthoptie comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthoptique et le traitement des altérations de la vision fonctionnelle sur les plans moteur, sensoriel et fonctionnel ainsi que l'exploration de la vision.
 - « L'orthoptiste pratique son art sur prescription médicale ou, dans le cadre notamment du cabinet d'un médecin ophtalmologiste, sous la responsabilité d'un médecin.
 - « Il dépiste, évalue, rééduque, réadapte et explore les troubles de la vision, du nourrisson à la personne âgée. Il participe à la prévention des risques et incapacités potentiels.
 - « L'orthoptiste exerce son activité en toute indépendance et en pleine responsabilité, conformément aux règles professionnelles prévues au 1° de l'article L. 4342-7.
 - « Dans le cadre des troubles congénitaux ou acquis, l'orthoptiste met en œuvre les techniques et les savoir-faire les plus adaptés à l'évaluation et au traitement orthoptique du patient et participe à leur coordination. Son intervention contribue notamment au développement et au maintien de l'autonomie et à la qualité de vie du patient.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

70

Cadre réglementaire

- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
 - Droit de prescription
 - Il peut prescrire ou, sauf indication contraire du médecin, renouveler les prescriptions médicales des dispositifs médicaux d'orthoptie, hors verres correcteurs d'amétropie et lentilles de contact oculaire correctrices, dont la liste est fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale pris après avis de l'Académie nationale de médecine.
 - « L'orthoptiste peut réaliser les séances d'apprentissage à la manipulation et à la pose des lentilles.
 - « Il peut également concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche.
 - « La définition des actes d'orthoptie est précisée par un décret en Conseil d'Etat pris après avis de l'Académie nationale de médecine. » ;

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

71

Cadre réglementaire

- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
 - Lutte contre l'exercice illégal
 - « Art. L. 4344-4-1.-Exerce illégalement la profession d'orthoptiste toute personne qui pratique l'orthoptie, au sens de l'article L. 4342-1, sans être titulaire du certificat de capacité d'orthoptiste ou de l'un des diplômes ou attestations d'études d'orthoptie établis par le ministre chargé de l'éducation antérieurement à la création dudit certificat ou de tout autre titre mentionné à l'article L. 4342-4 exigé pour l'exercice de la profession d'orthoptiste, ou sans relever des dispositions de l'article L. 4342-5.
 - « Le présent article ne s'applique pas aux étudiants en orthoptie qui effectuent un stage dans le cadre de l'article L. 4381-1. »

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

72

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - Complète et enrichi les décrets « de compétences » précédents
 - Nouvelles définitions
 - Précisions et restrictions...
 - Nouveaux actes
 - Nouvelles organisations de travail

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

73

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - 2007 : « L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies fonctionnelles de la vision. »
 - 2016 : « L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies de la fonction visuelle. Dans son activité, l'orthoptiste est habilité à réaliser un interrogatoire et à recueillir les informations concernant le patient et/ou son entourage dans le respect du secret professionnel. La prise en charge orthoptique est accompagnée de conseils appropriés à l'entourage proche du patient. »
 - Nous passons de « traiter les anomalies fonctionnelles de la vision » à « traiter les anomalies de la fonction visuelle »
 - Beaucoup plus large
 - Ouvrir beaucoup plus de possibilités

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

74

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - Les orthoptistes sont désormais SEULS habilités à établir un bilan qui comporte l'étude des axes sensoriel, moteur et fonctionnel de la vision.
 - Dans le cadre de ce bilan, l'orthoptiste peut être amené à effectuer :
 - une mesure de la réfraction et de l'acuité visuelle ;
 - un bilan des déséquilibres oculomoteurs ;
 - une déviométrie ;
 - une analyse fonctionnelle des troubles neuro-visuels.
 - Ces études, analyses et mesures étaient inscrites à la Nomenclature mais pas au décret de 2007
 - Grave dans le marbre notre capacité légale à pratiquer ces actes auxquels a été ajouté l'étude des mouvements oculaires avec ou sans enregistrement
 - Volonté des représentants de la profession de faire inscrire que seuls les orthoptistes pouvaient enregistrer les mouvements oculaires afin d'éviter que d'autres professionnels ne viennent à utiliser les trackers sur le marché

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

75

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - Les orthoptistes sont dorénavant aussi les SEULS habilités à effectuer la prise en charge orthoptique
 - Liste considérablement étoffée
 - Strabismes ;
 - Paralysies oculomotrices ;
 - Amblyopie ;
 - Hétérophories ;
 - Troubles de la vision binoculaire et de ses déséquilibres ;
 - Troubles neurosensoriels, fusionnels et accommodatifs ;
 - Troubles de l'orientation du regard et des mouvements oculaires ;
 - Troubles neuro-ophthalmologiques ou neuro-visuels ;
 - Conséquences neuro-ophthalmologiques des pathologies générales.
 - Troubles de la communication visuelle
 - Déficiences visuelles d'origine périphérique ou neuro-ophthalmologique (basse vision) ;

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

76

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - Nouveaux actes vont pouvoir être pratiqués indépendamment d'un bilan orthoptique :
 - Déterminer l'acuité visuelle et la réfraction, avec ou sans dilatation, les médicaments nécessaires à la réalisation étant prescrits par le médecin ;
 - Procéder à l'irrigation de l'œil et installation de collyres ;
 - Recueillir des sécrétions lacrymales ;
 - Réaliser les séances d'apprentissage à la manipulation et à la pose des lentilles de contact oculaire et des verres scléraux.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

77

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - La quasi-totalité des examens d'exploration de l'œil peuvent se pratiquer sans présence de médecin et sur prescription médicale (non exclusivement ophtalmologique)
 - 1 ; Périmétrie ; Campimétrie ; Etude de la sensibilité au contraste et de la vision nocturne ; Exploration du sens chromatique ; Rétinographie mydriatique et non mydriatique ; Tonométrie sans contact ;
 - L'interprétation des résultats est de la compétence du médecin prescripteur.
 - Introduction de la rétinographie mydriatique et de la tonométrie sans contact

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

78

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - La quasi-totalité des examens d'exploration de l'oeil peuvent se pratiquer sans présence de médecin et sur prescription médicale (non exclusivement ophtalmologique)
 - 2 : Pachymétrie cornéenne sans contact ; **Enregistrement des mouvements oculaires** ; Tomographie par cohérence optique oculaire ; Topographie cornéenne ; Biométrie oculaire préopératoire sans contact ; **Examen spéculaire de la cornée sans contact** ; Aberrométrie oculaire ; **Photographie du segment antérieur de l'œil et de la surface oculo-palpébrale** ; **Photographie des deux yeux dans les différentes positions du regard**.
 - L'interprétation des résultats est de la compétence d'un médecin ophtalmologiste.
 - Introduction de nombreux examens non listés en 2007.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

79

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - Reste encore quelques examens qui devront obligatoirement se pratiquer en présence d'un médecin :
 - Angiographie rétinienne, à l'exception de l'injection qui est effectuée par un professionnel de santé habilité ;
 - Electrophysiologie oculaire ;
 - **Biométrie oculaire avec contact**
 - **Pachymétrie avec contact**

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

80

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - les orthoptistes pourront participer aux actions :
 - D'éducation, de prévention, de dépistage, de formation, de recherche et d'encadrement.
 - Ces actions concernent en particulier :
 - La formation initiale et continue des orthoptistes ;
 - La contribution à la formation d'autres professionnels ;
 - La collaboration, en particulier avec les autres membres des professions sanitaires et sociales, permettant de réaliser des interventions coordonnées, notamment en matière de prévention ;
 - Le développement de la recherche dans le domaine de l'orthoptie.
 - Les représentants de la profession souhaitent faire sauter les mots « actions de dépistage organisées sous la responsabilité d'un médecin » qui existait auparavant et qui imposait une présence médicale pour toute action de dépistage.
 - Désormais, des actions peuvent se dérouler en commun avec des médecins mais ceux-ci ne sont plus "responsables" de l'action, l'orthoptiste peut même les organiser seul.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

81

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - « Protocoles organisationnels »
 - Nouvelle façon de procéder a priori réservée
 - aux cabinets d'ophtalmologie
 - aux établissements de santé
 - aux maisons de santé ou pôles de santé pluridisciplinaires
 - aux centres de santé
 - aux hôpitaux et centres médicaux des armées
 - aux services de santé au travail.
 - Ces protocoles peuvent être analysés comme des ordonnances globales par type de patients ou par type de pathologie.
 - Tous les patients recensés dans une certaine catégorie ou tous les patients porteurs d'un type de pathologie stabilisée, pourront se voir proposer, par l'ophtalmologiste rédacteur de ce protocole, d'entrer dans ce protocole qui permettra un suivi par l'orthoptiste, sans ordonnance préalable (puisque entrant dans le protocole) et sans nécessité de voir l'ophtalmologiste le même jour pour ceux porteurs d'une pathologie stabilisée.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

82

Cadre réglementaire

- Décret n° 2016-1670 du 5 décembre 2016 relatif à la définition des actes d'orthoptie et aux modalités d'exercice de la profession d'orthoptiste
 - « Protocoles organisationnels »
 - Nouvelle organisation circonscrite aux seuls cabinets d'ophtalmologie qui salarient des orthoptistes
 - Ne peut concerner en l'état tous les orthoptistes quel que soit leur mode d'exercice.
 - Les seuls libéraux qui pourront les pratiquer seront ceux exerçant en libéral dans des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) où exerce AUSSI un ophtalmologiste
 - 4 sites à l'heure actuelle...
 - Pas acceptable que des compétences ou des façons de pratiquer diffèrent selon le mode d'exercice.
 - La profession est une et entière et ne doit pas se voir imposer de tels clivages.
 - Se priver de près de 2/3 des orthoptistes, ne résoudra pas en profondeur le problème des délais d'attente en ophtalmologie.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

83

Cadre réglementaire

- Décret n° 2017-335 du 14 mars 2017 relatif à la prise en charge des dispositifs médicaux prescrits par les orthophonistes et les orthoptistes
 - détermine les modalités de prise en charge par l'assurance maladie des dispositifs médicaux inscrits sur la liste prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale prescrits par les orthophonistes et les orthoptistes.
 - Texte abscond
 - Etape obligatoire avant la détermination de la liste des produits et dispositifs que nous pourrions prescrire

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

84

Cadre réglementaire

- Arrêté du 31 mars 2017 fixant la liste des dispositifs médicaux que les orthoptistes sont autorisés à prescrire
 - Droit de prescription...
 - ... limité !

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

85

Cadre réglementaire

- Arrêté du 31 mars 2017 fixant la liste des dispositifs médicaux que les orthoptistes sont autorisés à prescrire
 - Article 1 : Lors des soins orthoptiques reçus par un patient, l'orthoptiste est autorisé, sauf indication contraire du médecin, à prescrire à ce patient les dispositifs médicaux suivants :
 - rondelle oculaire stérile et sparadrap ;
 - cache oculaire et système ophtalmologique d'occlusion à la lumière ;
 - prisme souple autocollant ;
 - filtre d'occlusion partielle ;
 - filtre chromatique ou ultraviolet ;
 - loupe destinées aux personnes amblyopes de moins de 20 ans ;
 - aide visuelle optique destinée aux personnes amblyopes de moins de 20 ans.
 - Article 2 : Lors des soins orthoptiques reçus par un patient, l'orthoptiste est autorisé, sauf indication contraire du médecin, à renouveler pour ce patient une prescription médicale d'un des dispositifs médicaux suivants :
 - canne blanche.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

86

Cadre réglementaire

- Et les lunettes ?
- Loi promulguée par le Président de la République le 24 juillet 2019
- Publiée au Journal Officiel le 26 juillet 2019
- **Décret d'application du 26 avril 2020**
 - Dorénavant, dans les conditions précisées par ce texte, les orthoptistes, à l'instar de ce qu'avaient obtenu les opticiens en 2007, peuvent donc adapter les prescriptions optiques (lunettes et lentilles) des patients qui se rendront dans leurs cabinets et consultations.
 - C'est, de fait, un droit de prescription des lunettes
 - A noter qu'après les danois et les néerlandais, les orthoptistes français ne sont que les troisièmes au monde à obtenir ce droit.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

87

Cadre réglementaire

- Décret n° 2020-475 du 24 avril 2020 portant diverses dispositions relatives aux professions d'orthoptiste, (...)
- Article 2 : Après l'article R. 4342-8 du même code, il est inséré un article R. 4342-8-1 ainsi rédigé :
- « Art. R. 4342-8-1.-I.-Pour un renouvellement d'équipement, l'orthoptiste peut adapter, après réalisation d'un examen de la réfraction et sauf opposition du médecin mentionnée expressément sur l'ordonnance, les corrections optiques des prescriptions médicales initiales de lentilles de contact oculaire datant de moins de :
 - « 1° Un an, pour les patients âgés de moins de 16 ans ;
 - « 2° Trois ans, pour les patients âgés de 16 ans et plus.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

88

Cadre réglementaire

- Décret n° 2020-475 du 24 avril 2020 portant diverses dispositions relatives aux professions d'orthoptiste, (...)
- « II.-Pour un renouvellement d'équipement, l'orthoptiste peut adapter, après réalisation d'un examen de la réfraction et sauf opposition du médecin mentionnée expressément sur l'ordonnance, les corrections optiques des prescriptions médicales de verres correcteurs datant de moins de :
 - « 1° Un an, pour les patients âgés de moins de 16 ans ;
 - « 2° Cinq ans, pour les patients âgés de 16 à 42 ans ;
 - « 3° Trois ans, pour les patients âgés de plus de 42 ans.
- « III.-Le prescripteur peut limiter la durée pendant laquelle l'orthoptiste peut adapter la prescription par une mention expresse sur l'ordonnance, notamment dans des situations médicales précisées par arrêté.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

89

Cadre réglementaire

- Décret n° 2020-475 du 24 avril 2020 portant diverses dispositions relatives aux professions d'orthoptiste, (...)
- « IV.-L'orthoptiste adaptant les prescriptions médicales initiales des verres correcteurs ou des lentilles de contact oculaire reporte sur l'ordonnance l'adaptation de correction qu'il réalise, indique lisiblement ses nom, prénom, qualité, identifiant d'enregistrement réalisé conformément à l'article L. 4342-2, date et signe cette modification. Il en informe le prescripteur par tout moyen garantissant la confidentialité des informations transmises.
- « Une copie de l'ordonnance modifiée est conservée par l'orthoptiste jusqu'à l'expiration de sa validité et l'original est conservé par le patient. »

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

90

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- 4876 orthoptistes exerçant en France fin 2018 (Drees)
 - Dont
 - 3014 libéraux ou mixtes (62%)
 - 658 hospitaliers (13,5%)
 - 1204 « autres salariés » (24,5%)
- Age moyen = 39,9 ans
- 88% de femmes
- +59% de 1998 à 2018 (+39% ces 10 dernières années)
 - Libéraux +55%
 - Salariés +65%

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

91

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Fortes disparités régionales
 - 1090 orthoptistes en Île de France
 - Dont 452 à Paris !!
 - 110 orthoptistes en Centre-Val de Loire
 - 3 orthoptistes en Creuse, Indre et Lozère
 - 4 orthoptistes dans le Jura
 - 5 dans les Ardennes, le Cantal, l'Yonne et le Territoire de Belfort...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

92

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Fortes disparités régionales
 - 452 à Paris (+32 en un an)
 - 239 dans les Bouches du Rhône (+4)
 - 228 en Haute Garonne (+2)
 - 203 dans le Rhône (+19)
 - 174 en Gironde (+12)
 - 160 en Loire Atlantique (+7)
 - 152 dans le Nord (+5)
 - 114 dans l'Hérault (+2)
 - 107 dans le Bas Rhin (+6)...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

93

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Et au delà des mers ?
- 24 orthoptistes en Corse (+4)
- 125 orthoptistes dans les DOM (+34)
 - 23 en Guadeloupe (+7)
 - 21 en Martinique (+7)
 - 1 à Saint Martin...
 - 8 en Guyane (+4)
 - 72 à la Réunion (+16)
 - 1 à Mayotte
 - ... aucun à Saint Pierre et Miquelon !
- 9 orthoptistes dans les POM
 - 6 en Nouvelle Calédonie
 - 2 en Polynésie Française
 - ... aucun à Wallis et Futuna !

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

94

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Diplôme = Certificat de Capacité en Orthoptie
- « Grade Licence » = Bac +3... en 2017
- 14 « écoles »
- 1123 étudiants en 2018-2019
 - 381 1A / 374 2A / 368 3A
- 300 à 350 nouveaux diplômés par an

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

95

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Dépenses de santé orthoptiques (2018)
 - 217 millions Euros
 - Dont 130 millions Euros remboursés par la Sécu
 - 2,89% de l'ensemble des soins des paramédicaux
 - 0,10% des dépenses de santé (0,21% en 2006)
- +30,6% de 2017 à 2018 (+5,4% 10 ans avant)
- Nouveaux actes
- Actes plus rémunérateurs

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

96

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Revenu des orthoptistes
 - Libéraux / Salariés
 - Activité mixte ++

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

97

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Revenu des orthoptistes (2019)
 - Libéraux
 - Honoraires = 66915 € (+5,2%)
 - BNC = 33926 € (+3,8%)
 - Charges = 47,8% (+1,8%)
 - Soit **2827 € / mois** (1549€ en 2010)

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

98

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Revenu des orthoptistes
 - Salariés
 - Fonction publique hospitalière
 - Hôpitaux privés participant au service public de santé
 - Structures privées.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

99

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Revenu des orthoptistes
 - Salariés
 - Fonction publique hospitalière
 - Passage en catégorie A le 12 août 2017
 - » Décret n° 2017-1259 du 9 août 2017 portant dispositions statutaires relatives aux personnels de rééducation de catégorie A de la fonction publique hospitalière
 - 2 grades
 - » Orthoptistes de classe normale – 11 échelons
 - » Orthoptiste de classe supérieure – 10 échelons
 - Début de carrière : env. 1500€ nets
 - Fin de carrière : env. 2800€ nets

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

100

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Revenu des orthoptistes
 - Salariés du privé
 - Convention collective : 1275,70€ ☺
 - Grande disparité
 - Etude via 2Yeux...
 - Taux horaire moyen brut : 17€
 - Taux horaire moyen net : 13,09€
 - Soit 2380€ bruts mensuels / 35h
 - **1832,6€ nets**

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

101

Etat des lieux de l'orthoptique en 2021

- Auvergne - Rhône Alpes : 16,48 €
- Bourgogne - Franche Comté : 15,88 €
- Bretagne : 17,63 €
- Centre Val de Loire : 15,65€
- Grand Est : 16,97 €
- Hauts de France : 17,32 €
- Ile de France : 20,96€
- Normandie : 17,20 €
- Nouvelle Aquitaine : 15,5 €
- Occitanie : 15,43 €
- PACA : 16,39 €
- Pays de la Loire : 16,54 €
- Réunion : 16,92€ (16,87 € en 2015)
- Martinique : 25 €

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

102

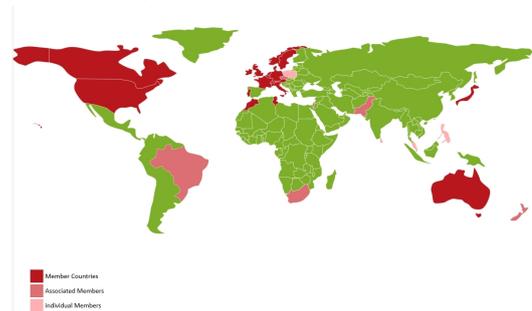
Orthoptie à l'international

- International Orthoptic Association
 - <http://www.internationalorthoptics.org/>
- Fondée en 1957
- 22 pays membres
- 12000 orthoptistes...
- L'orthoptie existe partout dans le monde... mais à des degrés divers
- Forte disparité dans les cadres réglementaires et les compétences

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

103

Orthoptie à l'international



UE 12 - Tours - 7 avril 2021

104

Rôle de l'orthoptiste

- Rééducation de la vision binoculaire...
- Dépistage, rééducation et de réadaptation de la vision.
- Il dépiste, évalue, rééduque, réadapte et explore les troubles de la vision, du nourrisson à la personne âgée. Il participe à la prévention des risques et incapacités potentiels.

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

105

Rôle de l'orthoptiste

- Strabismes
- Paralysies oculomotrices
- Amblyopie
- Hétérophories
- Troubles de la vision binoculaire et de ses déséquilibres
- Troubles neurosensoriels, fusionnels et accommodatifs,
- Troubles de l'orientation du regard et des mouvements oculaires
- Troubles neuro ophtalmologiques ou neuro visuels, des conséquences neuro-ophtalmologiques des pathologies générales
- Troubles de la communication visuelle et des déficiences visuelles d'origine périphérique ou neuro ophtalmologique (basse vision)

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

106

Rôle de l'orthoptiste

- Détermination l'acuité visuelle et la réfraction, avec ou sans dilatation
- Irrigation de l'œil
- Instillation de collyres
- Recueil des sécrétions lacrymales
- Apprentissage à la manipulation et à la pose des lentilles de contact oculaire et des verres scléaux

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

107

Rôle de l'orthoptiste

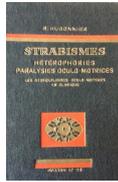
- Périmétrie
- Campimétrie
- Etude de la sensibilité au contraste et de la vision nocturne
- Exploration du sens chromatique,
- Rétinographie mydriatique et non mydriatique
- Tonométrie avec et sans contact
- Pachymétrie cornéenne avec et sans contact
- Enregistrement des mouvements oculaires
- Tomographie par cohérence optique oculaire
- Topographie cornéenne
- Biométrie oculaire
- Examen spéculaire de la cornée
- Aberrométrie oculaire
- Photographie du segment antérieur de l'œil et de la surface oculo palpébrale
- Photographie des deux yeux dans les différentes positions du regard
- Angiographie rétinienne
- Electrophysiologie oculaire...

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

108

Que de chemin parcouru !

- 1959 : « *Jeune fille suffisamment intelligente et travailleuse qui doit aimer les enfants et savoir s'en occuper; cette "jeune française moyenne" ne peut être autre chose qu'une aide médicale non responsable* »
(René Hugonnier. Strabismes. 1959. Page 356)



UE 12 - Tours - 7 avril 2021



109

Que de chemin parcouru !

- 2021 : Professionnel de santé autonome qui prend en charge les problèmes visuels physiologiques de la population et suit certaines pathologies bien équilibrées



UE 12 - Tours - 7 avril 2021



110

Orthoptie.Net



Merci de votre attention !



Contact : webmestre@orthoptie.net

INSCRIVEZ VOUS SUR 2YEUX !!!

<http://www.facebook.com/groups/150649348343160/>

UE 12 - Tours - 7 avril 2021

111